

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 31 mai 2017

L'an 2017, le 31 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle communale d'Emberménil sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etai(en)t présents :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, Mme VILLAUME Damienne.

Etai(en)t excusés avec pouvoir :

M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. KURKIENCY Jonathan donne pouvoir à DANIEL philippe, M. DEMONET Ghislain donne pouvoir à DUJARDIN Bruno.

Etai(en)t excusé(s) :

M. BIENTZ Guy était remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. GEX Christian M. MARQUIS Noël, M. PISTER Jacques.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Rose-Marie FALQUE

Compte administratif principal 2016

Le tableau synthétique présentant le compte administratif 2016 est joint en annexe.

Le président s'étant retiré, sur proposition du 1^{er} vice-président, et vu son rapport,

Il est proposé au comité de pôle,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité du pôle, à l'unanimité :

- ADOPTE le compte administratif principal 2016 comme suit :

En section de fonctionnement :

- Dépenses : 639 922.29 €
- Recettes : 608 331.55 €
- Excédents antérieurs reportés : 183 844.24 €
- Résultat de clôture : 152 253.50 €

En section d'investissement :

- Dépenses : 75 712.10 €
- Recettes : 76 276.07 €
- Excédents antérieurs reportés : - 25 406.11€
- Résultat de clôture : - 24 842.14 €

Excédent global de clôture : 127 411.36 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Emberménil
le 13 Juin 2017
Le Président,



SOUS PRÉFECTURE
DE LUNEVILLE
13 JUIN 2017
COURRIER ARRIVÉE